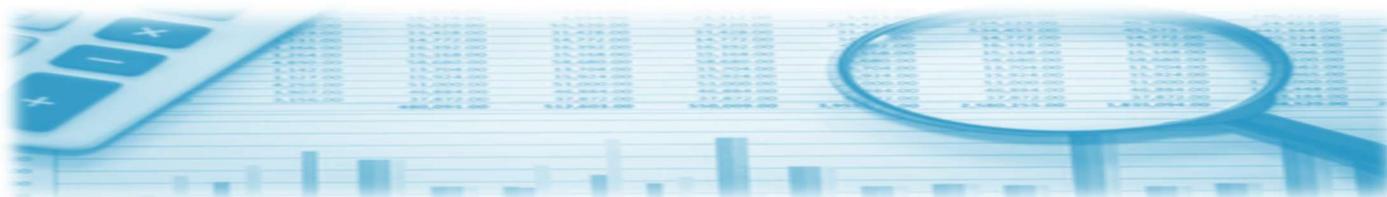


Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022



DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL
À la séance ordinaire
tenue le 5 juin 2023



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 396 014 \$ et les charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé la somme de 1 365 606 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 232 838 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2022 ont été audités et présentés par la Société de comptables professionnels agréés FBL S.E.N.C.R.L. L'auditeur indépendant a émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2022, était la suivante :

	REMUNERATION <i>(excluant les charges sociales)</i>	ALLOCATION DE DEPENSE
Maire	7 218.27 \$	3 609.13 \$
Conseillers et conseillères *	15 285.72 \$	7 642.86 \$
Représentant à la MRC d'Acton	2 174.96 \$	1 087.48 \$
Représentant à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains	144.78 \$	72.40 \$

* Représente les montants qui ont été versés pour l'ensemble des 6 élus à titre de membre du conseil.

REALISATIONS 2022

Plusieurs projets furent réalisés au cours de la dernière année dont certains se poursuivront en 2023, et parmi ceux-ci, les principaux sont :

TRAVAUX À L'HÔTEL DE VILLE

- ❖ La thermopompe de l'hôtel de ville a été remplacée ;
- ❖ L'installation de raccordement pour une génératrice a été faite afin de pourvoir aux besoins en cas de mesures d'urgence ;
- ❖ Le couvre-plancher de l'hôtel de ville a été remplacé.

SERVICE INCENDIE ET DE PREMIERS REpondants

- ❖ Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule « unité d'urgence » pour le service des incendies.

TRANSPORT ET VOIRIE

- ❖ La phase II des travaux de réfection de la chaussée a été effectuée dans le 4e rang ;
- ❖ Le remplacement du tablier du Pont Danby a été réalisé ;
- ❖ Les travaux de fondation de la rue de la Fabrique, afin de la préparer à l'asphaltage ont été faits ;
- ❖ Le projet de remplacement des luminaires de rues à l'éclairage au DEL suivant l'analyse d'opportunité a été mis de l'avant et le projet doit débuter cet été ;
- ❖ Le service professionnel d'un ingénieur a été retenu pour la préparation des plans et devis dans le cadre de deux volets du programme « Plan d'intervention en infrastructures routières locales » ;
- ❖ Un afficheur de vitesse radar a été acquis et installé dans le 1^{er} Rang est.

DIVERS

- ❖ La propriété située au du 647, 1^{er} rang Ouest a été démolie.

LOISIRS / TERRAINS DE JEUX

- ❖ Les travaux dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) pour de mise aux normes du terrain des Loisirs sont présentement en cours et certains ont déjà été réalisés ;
- ❖ Nous avons fait l'acquisition d'un cabanon afin que les patineurs puissent bénéficier d'un endroit à l'abri pour mettre leurs patins.

Jean-Marc Ménard,
Maire

